



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prestations

Question écrite n° 117526

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc relevant avec regret l'étendue des fraudes à l'assurance maladie, soit 120 M en 2006, dont 22 M pour les arrêts abusifs de travail, 20 M pour les dépenses prises indûment en charge à 100 % au titre des affections de longue durée et 35 M au titre des tarifs pratiqués par les établissements de soins, demande à M. le ministre de la santé et des solidarités la nature, les perspectives et les échéances de son action pour mettre fin, par des contrôles dissuasifs, à ce scandale. Il ne s'agit que d'une volonté d'action et de contrôle à exiger des organismes compétents, dont la CNAM.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117526

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1208